

DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION**ET/OU D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Demande à transmettre au minimum 8 jours ouvrables avant le début des travaux en Mairie ou par mail à mairie@sauveterre-de-guyenne.fr

Les demandes incomplètes ne seront pas traitées

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de dépôt :/...../.....

☐ Accordée ☐ Refusée

Date de l'arrêté :/...../.....

1. QUALITE DU DEMANDEUR

☐ Particulier ☐ Maîtrise d'œuvre ☐ Maître d'ouvrage ☐ Entreprise

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :

Raison sociale (si entreprise) :

SIRET (si concerné) :

2. NATURE DES TRAVAUX OU DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Numéro d'autorisation d'urbanisme : (obligatoire si concerné) :

Pour les travaux soumis à autorisation d'urbanisme, joindre obligatoirement la copie de l'arrêté (DP, PC, PA...) et indiquer son numéro.

3. ADRESSE ET PÉRIODE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Adresse de l'occupation :

Date de début des travaux : Fin des travaux :

4. NATURE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Occupation d'une emprise au sol de longueur _____ m * largeur _____ m pour :

- | | | |
|---|---|---|
| ☐ Stationnement | ☐ Bennes / Containers /
Baraques / Toilettes de
chantier | ☐ Échafaudage |
| ☐ Clôture (emprise au sol) | ☐ Grue mobile / Camion
nacelle / Engin | ☐ Dépôt de matériaux |

5. PRESCRIPTIONS SOUHAITEES

- | | |
|---|--|
| ☐ Fermeture de la voirie (Plan de déviation
obligatoire) : Durée de fermeture : _____ jour(s) | ☐ Mise en sens unique |
| ☐ Neutralisation du cheminement piéton | ☐ Circulation alternée <ul style="list-style-type: none">○ Par feux○ Ou manuellement |
| ☐ Stationnement (nombre de places occupées) : _____ | ☐ Autre (précisez) : _____ |

RAPPEL : Les signalisations provisoires avancées et de positions seront conformes à la réglementation routière en vigueur et seront mises en place par le demandeur et sous son entière responsabilité durant la totalité de l'occupation. La transmission de l'arrêté signé par le Maire de Sauveterre-de-Guyenne vaudra autorisation d'occupation du domaine public.

Le demandeur est dans l'obligation d'afficher l'arrêté au minimum 48 h avant le début de l'occupation du domaine public.

4. ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Le demandeur devra informer le Maire de Sauveterre-de-Guyenne de toute modification relative aux installations, emprises et date des travaux.

Je soussigné(e) (PRENOM NOM) : _____ certifie
exacts les renseignements contenus dans cette demande et m'engage à respecter les prescriptions de
l'autorisation.

A _____ le _____

Signature à faire précéder de la mention « Bon pour accord »

(A apposer uniquement pour les dossiers envoyés par courrier postal. Le courriel envoyé pour le dépôt de dossier sera conservé comme preuve d'engagement)

INFORMATION RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont enregistrées par la Commune de Sauveterre-de-Guyenne afin d'instruire et de gérer les demandes d'arrêté de circulation et/ou d'autorisation d'occupation du domaine public. Ce traitement est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public relevant des compétences de la commune. Les données collectées sont destinées aux services municipaux chargés de l'instruction de la demande et, lorsque cela est nécessaire, aux autorités compétentes intervenant dans la gestion de la circulation, de la sécurité ou de l'occupation du domaine public. Les données sont destinées aux services municipaux habilités et aux services de secours ou forces de sécurité lorsque nécessaire sont conservées pendant 5 ans. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question relative à vos données personnelles, vous pouvez contacter la mairie à mairie@sauveterre-de-guyenne.fr ou le Délégué à la Protection des Données : rgpd@girondenumerique.fr.